Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 25

Artikel: Pauvre Jacques : nouvelle valaisanne, suite
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179388

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de meubles suffisants pour répondre du loyer. Il peut, le soir même, les déménager par la fenêtre.

Le locataire qui trouve le papier de son appartement trop fané n'a qu'à en faire poser un à ses frais.

Le locataire s'engage à occuper en *bon père de famille* les lieux loués. Mais aussitôt que le bon père de famille a plus de deux enfants le propriétaire peut lui donner congé.

Du contrat de société. — La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes mettent quelque chose en commun dans l'intention bien arrêtée de se filouter réciproquement sur les bénéfices.

La signature de l'un des associés engage la société. Néanmoins, si, par erreur, l'un des associés allant à la mairie déclarer la naissance d'un de ses enfants apposait, au bas de l'acte civil, la signature sociale, ses co-associés ne sauraient être tenus de prendre à leur charge une part des mois de nourrice.

La société cesse de plein-droit, lorsqu'à la suite d'une violente discussion, l'un des associés a tué l'autre d'un coup de pincettes.

Du prêt. — Le prêt est une convention par laquelle une personne en autorise une autre à se servir de quelque chose lui appartenant en même temps que l'emprunteur forme le projet de ne point rendre ce qui lui est confié.

Le prêt d'argent à un homme qui vous assomme de ses visites est autorisé par la loi comme moyen de s'en débarrasser.

Des dettes de jeu. — Les dettes de jeu ne sont pas reconnues par la loi, mais les joueurs de tripots le sont presque toujours par la police.

Du contrat de rente viagère. — Les médecins et les restaurateurs ne peuvent acheter en viager les biens de leurs clients.

Du mandat. — Le mandat est un acte par lequel une personne en charge une autre de la remplacer dans une circonstance définie. Le citoyen marié peut être remplacé, même par celui à qui il n'a donné aucune procuration.

Des hypothèques. — L'hypothèque est le mont-de-piété des immeubles. Le contrat de vente d'une maison doit spécifier si les bâtiments sont couverts en tuiles, en ardoises, en zinc .... ou d'inscriptions hypothécaires.

De la prescription. — La prescription est le délai que doit laisser écouler l'homme intelligent entre le jour où il a emprunté de l'argent et celui où il est en droit de ne pas le rendre. (*Charivari*).

Pauvre Jacques.

Nouvelle valaisanne.

(Suite et fin.)

La compagne ordinaire de la princesse pendant son séjour à Montreuil, l'aimable Mme de T..., ne tarda pas à venir témoigner à notre jeune Valaisanne tout le contentement de son illustre maîtresse, et à ce message flatteur, on joignit un fort joli présent.

Mme de T... s'attendait à voir éclater sa joie, mais le sentiment seul de la reconnaissance anima ses traits. La pauvre petite était toujours atteinte de cette mélancolie qui m'avait frappé lors de son départ. Ni la distraction du voyage, ni la variété des objets qui l'entouraient, ni les attentions qu'on lui témoignait, rien n'avait pu lui rendre sa douce gaieté. Elle remplissait ses fonctions avec zèle et exactitude, mais le travail fini, elle se refusait à tous les plaisirs de son âge et de son état. Point de fêtes villageoises, point de jeux sur la pelouse, point de valses, point de chants. Cependant elle dansait avec légèreté, sa voix était juste et flexible, et le répertoire de ses chansons pastorales assez étendu.

Le jour de la fête patronale de Montreuil, au lieu de prendre part à la joie générale, la jeune fille alla se promener seule dans les bosquets du château, et rêver assise sous les saules de la grande pièce d'eau.

Mme de T..., qui venait y rêver aussi, ses tablettes à la main, car elle aimait à s'occuper de poésie, fut assez surprise de la rencontrer là.

— Et puis, Marie, tu n'es pas à la fête?

— Madame m'excusera, mais je préfère rester seule ici.

— A ton âge, voilà qui est surprenant... Mais quoi! les yeux rouges! on a pleuré... Tu as du chagrin, mon enfant : ne te trouverais-tu pas bien chez la princesse?

— Oh? madame, on a pour moi plus de bontés que je n'en mérite.

— Tu regrettes les belles montagnes de ton pays?

— Celui-ci est si riche et si bien cultivé.

— Une sœur peut-être, un frère chéri?

— Je n'en ai point.

— Eh bien, un ami? Tu rougis; oui, j'ai deviné. Allons, je veux tout savoir; comment s'appelle-t-il?

Marie baissa les yeux, soupira, et répondit à voix basse :

— *Jacques,* Madame.

— Alors, pourquoi tes parents n'ont-ils pas songé à en faire ton époux, plutôt que de t'envoyer ainsi dans l'étranger? Jacques était probablement sans fortune?

— Pardonnez-moi, Madame, il appartient à une des familles les plus aisées de l'endroit; mais à la suite d'un procès relatif à une limite de pâturages, nos deux pères sont devenus irréconciliables; un monceau d'or n'aurait pu déterminer le mien à donner sa fille au fils de son ennemi Aussitôt qu'il a eu connaissance de la recherche qu'on faisait d'une laitière destinée à un château de France, il s'est empressé de traiter avec l'envoyé de M. le capitaine S..., dans l'espoir que mon absence romprait pour jamais un attachement qu'il voyait avec tant de peine.

— Voilà un père dont la tendresse n'est pas très-vive.

— Oh! Madame, il m'aime bien, mais sa haine envers le père de Jacques est encore plus forte que l'amitié qu'il a pour son enfant. C'est comme moi, Madame; j'aime bien mon père, le bon Dieu m'en est témoin, mais quoi que j'aie pu faire, il a fallu que j'aimasse Jacques encore plus que lui.

Mme de T... sourit de la naïveté de cet aveu, et baisant Marie sur le front, elle lui dit : Adieu, mon enfant; nous reparlerons de cela; rien n'est encore désespéré. En attendant, ne te livre point à l'abattement; tâche de recouvrer ton heureuse gaieté. Adieu, et va te joindre aux danseurs qui se réunissent sous les marronniers.

Marie eut l'air d'en prendre le chemin; mais à une certaine distance, elle entra dans le sentier du bosquet qui mène à la laiterie, et se renferma dans sa chambre, plus heureuse avec ses pensers favoris qu'au milieu du tumulte d'un bal villageois.

Restée seule sur le banc des saules, Mme de T..., après avoir rêvé un moment la tête appuyée sur sa main, reprit son crayon, et effaçant sur l'ivoire le commencement d'une élégie qui venait d'y être tracé, elle écrivit tout d'un trait le premier couplet d'une romance; quelques minutes plus tard un second couplet fut ajouté à cette ébauche, puis un troisième, puis un quatrième. Au retour de la promenade, l'aimable muse se mit à son piano, et la musique de la romance fut composée avec une verve égale à celle qui venait d'en inspirer les paroles. Et cette romance était, comme vous le devinez bien, l'histoire du *Pauvre Jacques* modifiée selon le goût de l'auteur, qui ne se doutait guère de la célébrité que sa composition allait obtenir.

Le lendemain, quand Marie vint apporter à Mme de T... le lait qu'elle prenait chaque soir pour sa santé, on lui chanta la romance. La pauvre enfant ne put l'entendre sans une vive émotion. Elle demanda à l'apprendre afin de la chanter elle-même pendant son travail. Mme de T... y consentit, et charmée de la

voix naturelle et des dispositions de sa jeune protégée, elle mit tant de zèle dans son enseignement qu'au bout de trois ou quatre leçons Marie chanta sa romance avec une justesse et un goût surprenants. Depuis, on lui fit enseigner les principes du chant par le pianiste du château, et je vous assure que jusqu'au moment où elle a eu des enfants, il aurait été difficile de trouver dans tout notre Valais une meilleure musicienne que Marie.

Tout ceci se passait pendant l'absence de la princesse, qui était à Versailles; le mois suivant, dès son retour à Montreuil, elle s'empressa de visiter sa laiterie. Marie trayait ses vaches dans ce moment, en chantant son *Pauvre Jacques*, et comme rien ne pouvait lui faire soupçonner qu'on l'écoutât, elle donnait de l'étendue à sa voix, et à ses paroles la plus vive expression. La princesse, charmée de ces accents, autant que surprise de les entendre sortir de la bouche de sa laitière, resta sur le seuil de l'étable jusqu'à la fin des couplets, puis elle entra et fit compliment à la chanteuse, toute confuse d'avoir été entendue. On demanda qui lui avait appris cette charmante romance : Marie était sincère, elle nomma son auteur. On en conféra avec Mme de T..., qui raconta tout ce qu'elle savait; on s'intéressa vivement au malheur de nos jeunes amants, et enfin, il fut convenu entre les deux dames qu'on ferait venir Jacques à Paris et qu'on les marierait.

Voici donc le moment d'introduire notre héros, poursuivit le narrateur en s'adressant à la personne qui l'avait interrompu au commencement de son récit, et vous voyez, Monsieur, que fidèle à mon principe, j'ai retardé son apparition autant qu'il était en moi, puisque je ne le fais arriver que pour la noce. Cependant je ne lui donnerai ni taille élancée ni pâleur touchante, ni sourire enchanteur. Quel que soit l'intérêt que mes auditeurs lui préparent, ils voudront bien se contenter d'un bon et beau Suisse, aux larges épaules et au teint coloré, qui ne sait point écrire de jolies lettres à son amie, encore moins lui faire de bouche d'agréables protestations, mais qui l'aime sincèrement et sans partage.

L'emploi qu'on réservait à Jacques pouvait aisément contenter l'ambition d'un pauvre montagnard; c'était celui de directeur d'un haras que la princesse formait à Montreuil, en attendant la survivance de la conciergerie, poste occupé par un homme fort âgé. Jacques se mit donc en route, Jacques arriva, et je laisse à votre imagination de vous peindre tout le bonheur que goûtèrent nos deux amants en se trouvant réunis. Celui de Marie était toutefois un peu altéré par l'idée de s'établir sans le consentement de son père; elle fit part de ses scrupules à Mme Elisabeth, qui daigna écrire elle-même à l'envoyé de France à Sion, pour tâcher d'aplanir l'affaire; mais on n'eut pas besoin de l'intervention de ce ministre, car le bonhomme mourut dans l'intervalle.

Cependant, quelque agréable que fût la situation de Jacques, il ne pouvait s'habituer à vivre loin de son pays; il regrettait les vertes solitudes d'Albinen, la vue des glaciers voisins, et jusqu'au fracas du torrent de la vallée. Quand il revenait de Paris, où son emploi l'appelait souvent, il s'écriait, comme cet Esquimaux qu'un navigateur y avait conduit : *Trop de maisons..., trop de bruit..., trop de fumée!*

Enfin son père mourut aussi l'année suivante, et cette circonstance détermina les deux époux à se retirer dans leur pays natal. Ils partirent comblés des dons de la princesse, et vinrent prendre possession de leur héritage, où ils vivent maintenant dans la plus grande aisance.

Dimanche prochain, continua le capitaine, je dois aller leur rendre visite : ceux d'entre vous, Messieurs, qui se sentiront le courage de m'y accompagner, en franchissant les échelles redoutables, car il n'y a pas d'autre chemin à prendre, seront sans doute charmés de faire la connaissance de ce couple intéressant.

— Je veux être de la partie, s'écria la jeune dame de Vevey.

— Et moi aussi, dit une jolie Française; et nous prierons Marie de nous dire son *Pauvre Jacques*. Je me fais une fête de l'entendre chanter par elle-même.

Tous les baigneurs encore ingambes témoignèrent bravement le même désir, et, le dimanche venu, nous nous mîmes bravement en route au nombre de douze personnes, parmi lesquelles se trouvaient quatre dames.

Le départ fut bruyant et animé, et le commencement de la promenade se fit avec toute la gaieté que vous pouvez imaginer; mais quand nous fûmes arrivés au bas des échelles, le courage de nos dames, et je crois aussi de quelques-uns de leurs cavaliers, ne tarda pas à mollir; il était même question de rebrousser chemin, quand fort heureusement parurent au haut du passage formidable, deux paysannes avec leurs corbeilles sur la tête, et un berger chargé d'un veau, qui se mirent à descendre en chantant et avec autant d'aisance que vous en mettez à franchir votre escalier. Cette vue ranima les poltrons, et après avoir formé à nos voyageuses une espèce de rempart mobile avec nos cannes et des branches d'arbre, nous commençâmes notre ascension. A part quelques cris de frayeur, dont se divertirent beaucoup les villageois qui nous regardaient monter, elle se fit heureusement, et toute la compagnie arriva saine et sauve sur le plateau d'Albinen.

Nous entrâmes dans le village au moment où l'on sortait du service divin, et notre présentation eut lieu sur la place de l'église. En vérité, le capitaine n'avait mis aucune exagération dans son portrait des deux époux. Je fus enchanté des grâces et de la fraîcheur de Marie, et Jacques, dans ses habits de fête, me parut un fort bel homme. Ainsi qu'on nous l'avait promis, ces bonnes gens nous accueillirent avec le plus aimable empressement. Toute nombreuse qu'était notre société, il ne fut pas question de nous établir ailleurs que dans leur maison, dont j'admirai l'ordre et la propreté. Les provisions que nous avions fait apporter renforcèrent le pot-au-feu du dimanche, qui d'ailleurs était assez substantiel, et nous fîmes un repas très-gai.

Vous pensez bien qu'au dessert le *Pauvre Jacques* ne fut pas oublié. Intimidée par un si grand nombre d'étrangers, Marie s'excusa d'abord, disant qu'elle avait entièrement renoncé à la musique, mais les instances de notre officier la décidèrent enfin, et elle chanta sa romance avec une expression et un goût charmants.

A l'aspect des derniers rayons qui doraient la cime imposante de la Gemmi, nous reprîmes la route des bains, où nous arrivâmes sans accident, et où, comme vous vous en doutez bien, nos heureux montagnards furent longtemps le sujet de la conversation.

***

Le *Journal de Vevey* nous apprend que M. le baron Sina vient de souscrire une somme de 1000 fr. pour la construction d'un théâtre dans cette ville.... O heureux Veveysans, ayez pitié de nous, envoyez-nous un baron Sina, le théâtre de Lausanne en a tant besoin!

Dans une lettre de date récente, M. de Bismark invite les peuples à se tendre la main; oui, mais en gardant l'arme au bras.

Les dames se donnent parfois beaucoup de peine pour conserver en vases des fleurs fraîches dans leurs appartements; il faut changer l'eau une fois au moins chaque jour, et, malgré cela, cette eau se corrompt, fait pourrir les tiges et flétrir les fleurs, et répand des exhalaisons malsaines. Voici un moyen très simple d'éviter tous ces inconvénients et de maintenir les fleurs fraîches aussi longtemps au moins que sur leurs tiges: dans un vase de porcelaine de grandeur ordinaire, mettez dans l'eau une cuillerée de poudre de charbon. Ce moyen, si simple, empêche la putréfaction de l'eau, laquelle n'a plus besoin d'être changée et les fleurs se conservent très bien.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.